GROUPF SCOLAIRF de FONTAIN

15 rue de l'école / 25 660 FONTAIN Tel : 03 81 57 25 97

Procès-verbal du conseil d'école du mardi 15 juin 2021

La séance débute à 18 heures.

Membres présents : compte tenu du contexte sanitaire, cette réunion a lieu avec un nombre restreint de membres. Les interventions de M Vagne et de l'Association 1, 2, 3 Soleil ont été transmises à la directrice par écrit avant le conseil d'école.

- * Représentants du SIFALP : M Favory
- * Personnel enseignant: M Gilbert, Mme Halbert-Cadet, Mme Pernet, Mme Bataille, Mme Besançon.
- * Représentants des parents d'élèves : Mme Gueldry, Mme Ducrot, M Flicoteaux
- * Directrice du périscolaire : Mme Meraux

<u>Personnes excusées</u>: M Martin, IEN de circonscription

1) Désignation d'un secrétaire de séance

M Flicoteaux est désigné secrétaire de séance.

2) Approbation du procès-verbal du 2ème conseil d'école

Approuvé à l'unanimité.

3) La gestion de la crise sanitaire

De nombreux changements de protocoles amènent sans cesse les usagers de l'école à s'adapter.

Une semaine d'école à la maison a eu lieu avant les vacances printemps. Depuis le retour de ces vacances : dès qu'un cas positif se présente dans une classe, la classe doit fermer immédiatement (sur injonction de l'ARS). 4 classes de l'école ont donc dû fermer pendant une semaine. Le travail en distanciel se met alors en place. Aucun élève de la classe concernée ne peut être accueilli à l'école. Le retour en classe se fait différemment en fonction de l'âge des enfants (maternelle/élémentaire) :

- * un enfant de maternelle peut revenir en classe sans avoir pratiqué de test (mais l'ARS incite fortement à faire ce test)
- * un enfant d'élémentaire peut revenir à la réouverture de sa classe au bout d'une semaine avec un test et 2 sans.

Si un enseignant est absent et non remplacé : les enfants de la classe concernée ne peuvent pas être accueillis à l'école donc doivent rester chez eux .

Les parents d'élèves remercient l'équipe pédagogique pour les efforts nécessaires qui ont permis la continuité dans les meilleures conditions possibles.

4) Les projets pédagogiques

- * classe 1 et 2 : visite à la ferme pédagogique le 6 mai
- * classes 1 à 4 : spectacle des 2 scènes : fil fil (17 juin)
- * Classes 3 (GS/CP) et CE2 : projet maisons/électricité

- * CE1 et CE2 : projet radio avec Radio Collège Edgar Faure de Valdahon. Réalisation d'une émission de radio diffusée le 23 juin.
- * CM: course / vélo

Remerciements à : Jean-Pierre VAGNE et son équipe notamment Michel TIROLE pour toute l'assistance technique à l'installation du chapiteau / 123 soleil et M Favory pour la réalisation et le diffusion des films des spectacles / M Debois pour le prêt gratuit de son terrain idéalement situé / aux parents bénévoles (montage et démontage des gradins et chapiteau).

- * CE1/CM: théâtre: représentation devant les autres classes dans le gymnase (2 ou 3 représentations)
- * CM2: interventions en classe des gendarmes (les écrans et les usages du numérique) / intervention de Sandrine Bermont sur la communication non violente / intervention (à venir) de l'infirmière scolaire sur la puberté.

Les PE remercient l'équipe pédagogique.

5) Les comptes de l'OCCE

Le tableau ci-dessous rend compte d'une partie des comptes de la coopérative scolaire. L'ensemble des comptes est visible dans le bureau de la directrice sur simple demande d'un des membres de l'association.

	Recettes	Dépenses	Bénéfices
Cotisations	2 400,00 €		2 400,00 €
Projet cirque		10 676,32 €	-10 675,32 €
Subventions SIFALP	5 000,00 €		5 000,00 €
Subventions mairie de Fontain	700,00 €		700,00 €
Ski plaine	560 € (subventions 2019.20) 1663€ (participation familles)	4625,00 €	-2 402,00 €
Photos de classe	3 867,00 €	2 553,05 €	1 313,95 €
Transports		230,00 €	- 230,00 €
Logiciel bibliothèque		132,00 €	-132,00 €
Logiciel lexiclic		149,97 €	-149,97 €
Abonnements		506,00 €	-506,00 €
Spectacles		815,00 €	-815,00 €
Jeux de cour		2067,02	-2 067,02 €
Matériel pédagogique		1 826,72 €	-1 826,72 €

Solde: 5650,54€

6) La rentrée de septembre 2021

^{*} Projet cirque (école complète)

^{*} Les nouvelles inscriptions sont faites en mairie qui transmet les dossiers. Les réinscriptions des enfants déjà inscrits sont automatiques. Une réunion d'information et de présentation de l'école aura lieu le vendredi 25 juin à

17h30 pour les nouveaux parents (proposition d'inviter aussi les assistantes maternelles), les FRANCAS et 123 soleil seront conviés.

En raison des conditions sanitaires aucun accueil de nouvel élève ne peut se faire en cette fin d'année (visite de l'école et/ou accueil dans une classe).

Mise en place de la rentrée des différentes classes :

* Rentrée en maternelle : une réunion parents / enseignants (sans la présence des enfants) sera organisée au moment de la rentrée. Les parents seront prévenus par mail des modalités choisies.

* La rentrée de toutes les classes a lieu le jeudi 2 septembre.

- de 8h20 à 8h30 pour les élèves de l'élémentaire.
- accueil échelonné des élèves de maternelle de 8h20 à 9h30. Ainsi, chaque famille est libre de poser son enfant à sa convenance et peut prendre le temps d'accompagner un grand avant un plus petit.

* Répartition des classes :

L'école garde ses 8 classes à la rentrée.

Le conseil d'école a voté pour le maintien de l'organisation du temps scolaire actuel (à savoir 4 journées de 6 heures) : 18 voix pour / une abstention

Les classes seront affichées en juillet mais sont <u>susceptibles de changer en cours</u> <u>d'été</u>. La liste des fournitures scolaires sera donnée aux enfants en fin d'année ou envoyée par mail (aux nouvelles familles) et disponibles sur les sites internet de la mairie de Pugey.

PS	20 (estimation)			
MS	24			
GS	23			
СР	26			
CE1	32			
CE2	21			
CM1	25			
CM2	24			

Soit 195 élèves (+ 3 par rapport à aujourd'hui) : 24,3 élèves par classe en moyenne.

Remarque : les dérogations scolaires sont accordées par le SIFALP. Le coût est nul pour les communes limitrophes du plateau uniquement, elles sont alors automatiquement acceptées. Les demandes hors plateau sont par contre sont systématiquement refusées.

Pour ce qui est de « l'école à la maison », les autorisations relèvent de l'académie.

Classes									Total
1	PS	MS	GS						
	10	8	7						25
2	PS	MS							
	10	16							26
3			GS	СР					
			16	8					24
4				СР	CE1				24
				18	6				
5					CE1				26
					26				26
6						CE2			24
						21			21
7							CM1		25
							25		
8								CM2	24
								24	
TOTAL	20 PS	24 MS	23 GS	26 CP	32 CE1	21 CE2	25 CM1	24 CM2	195

* mouvement de personnel

- Mme Corrochano saura fin juin, début juillet si elle assurera l'ensemble des compléments de temps partiel de l'école (PS/GS CE1 et CE2) à la rentrée
- Décharge de direction : 33 %
- Temps partiel: Mme Bataille (75%)
- Mme Halbert-Cadet : 2/3 temps à l'école et 1/3 temps de suivi et de formation de stagiaires à l'INSPE de Besancon.
- Nous recherchons d'ores et déjà une personne pour accomplir un service civique à la rentrée prochaine (avoir entre 18 et 25 ans / être de nationalité française). N'hésitez pas à faire circuler l'information (contact : la directrice).

7) SIFALP

*Le RADON:

Comment découvre t on cela alors que l'école a 3 ans ? (question des PE)

Il y a déjà eu des mesures en 2010. à l'époque les mesures étaient moindres et les normes plus élevées.

Une expertise est en cours concernant les solutions possibles à apporter. Un contrat de maintenance et un entretien du matériel de ventilation ont dores et déjà été réalisés afin d'optimiser l'existant.

Il est discuté le fait que les solutions mettant en œuvre des systèmes de ventilation peuvent dégrader la qualité de vie dans l'établissement notamment du point de vue sonore. Sur ce point les PE seront vigilants à la solution envisagée afin de préserver l'environnement de enfants mais aussi de l'équipe pédagogique.

Devant l'étonnement des experts et la divergence des mesures, une nouvelle période de mesure pourrait être réalisée en automne avant d'envisager des travaux si cela est nécessaire.

Afin de s'adapter temporairement à cette problématique, il est envisagé d'inverser la classe de Mme Besançon et la salle de motricité dès la rentrée afin de minimiser l'impact autant que possible.

*cantine:

Le prestataire choisi a été validé et le changement acté en préfecture. L'entreprise API fournira donc l'établissement dès la rentrée scolaire.

Pain bio, bœuf comtois, fruits de la plaine d'Alsace, soupes et compotes maison...

Quelques investissements sont nécessaires : changement du four, achat de soupières, matériel de découpe pour les fruits.

*nouvelle ATSEM

La campagne de recrutement est en cours parmi de nombreuses candidatures. Une nouvelle personne sera bien en poste dès la rentrée. Il y aura aussi probablement une personne en formation ATSEM.

*plan de relance numérique

Il a été obtenu et validé à hauteur de 21000E, l'utilisation reste à définir.

8) <u>Périscolaire</u>

Suite au départ de Pauline DUVAL mi-mai, la direction des Francas a été reprise par Charlotte MERAUX.

Les inscriptions au périscolaire ne sont pas automatiques et sont donc à renouveler chaque année.

Suite à une panne informatique la mailing liste a été perdu. Merci de redonner vos coordonnées.

Une nouvelle adresse mail pour les francas est mise en place. Vous la trouverez sur le nouveau règlement intérieur.

9) 123 soleil

« L'association 123 Soleil tient à vous informer que l'assemblée générale aura lieu le 23/09/2021 à 20h. A cette occasion, les différents projets de l'année 2021-2022 seront évoqués.

Nous tenons également à remercier M FAVORY de son investissement pour le projet film 'Souvenirs du cirque' qui sera remis à chaque enfant et enseignant sur clé USB. »

10) Questions diverses

Entretien espaces verts: question pour la Mairie concernant l'entretien autour de l'école: cela fait 2 fois que mes enfants reviennent de l'école avec des tiques, et l'herbe est haute au niveau des arrêts de bus devant l'école (et les enfants jouent dans l'herbe en attendant le bus), ainsi que derrière le grillage de l'école (les enfants s'amusent à passer leurs mains à travers). Au vu du danger que représente la maladie de Lyme, la mairie pourrait-elle tondre ou faucher régulièrement ces espaces durant notamment la période printemps/ été?

Réponse de M Vagne : La longue et récente période d'intempéries a eu une incidence considérable sur notre réactivité concernant la tonte des espaces verts de la commune. Concernant le parking nous avons pris note de votre remarque. Nous continuerons à entretenir régulièrement les espaces verts de l'école.

- Des travaux sont-ils envisagés sur le parking de l'école ?

Réponse de M Vagne :

Il n' y a pas de projet de travaux concernant le parking de l'école.

Il est discuté lors de la séance des risques inhérents à la conformation du parking. M FAVORY en prend note et certaines solutions de séparation des flux (bus/vl/piétons) seront étudiées.

- Le problème des chasses d'eau des maternels est il réglé ?

M Favory n'était pas au courant et en prend note afin de trouver une solution.

-Piscine: y aura t il un rattrapage pour les enfants qui n'ont pas pu y aller?

Cela n'est pas possible du fait de manque de créneaux. Un décalage de l'âge des enfants qui en bénéficient est envisagé afin de compenser.

Il est précisé qu'il ne s'agit pas d'apprendre à nager mais plutôt d'une initiation et d'une découverte du milieu aquatique.

-LSUN: est ce possible au format papier?

Le compte est valable du CP à la terminale. Les codes ne sont donnés qu'une fois en CP. Les parents sont responsables de leur LSUN, ils peuvent donc l'imprimer. Le cas échéant et exceptionnellement, l'école peut le leur imprimer ou l'envoyer en pdf.

-fournitures scolaires

la mise en place de commandes groupées peut être envisagée si les parents le souhaitent et que 123 soleil ou un autre groupe de parents en acceptent la logistique. Les enseignants acceptent alors l'idée de le faciliter en choisissant les références dans le catalogue du fournisseur.

Les cahiers de liaison semblent déjà trop pleins pour être réutilisés d'une année sur l'autre.

Les couleurs des classeurs et trieurs sont harmonisées d'une année sur l'autre pour être réutilisés.

Les enseignants soulignent qu'il existe un problème de respect du matériel par les enfants.

Le secrétaire de séance, M Flicoteaux La directrice, Mme Pernet